

Agence de l'eau Rhin Meuse



18425-5

Avifaune et qualité de milieu.
Etude de la présence de quatorze espèces
d'oiseaux sur les rivières de
Meuse (55)

Laurent MALY : LPO Lorraine

Ligue pour la Protection des Oiseaux
Délégation Lorraine
13 Rue des Bénédictins
57050 BAN St MARTIN
87.33.26.24
87.32.46.04

- Décembre 1993-



Ligue pour la protection des Oiseaux
Corderie Royale - BP 263 - 17305 Rochefort cedex
Tel 46.82.12.34 Fax 46.63.95.876



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	1
STATUT DES ESPECES SUR LES COURS D'EAU DU DEPARTEMENT DE LA MEUSE	2
3.	
. L'AROFFE.....	2
.LA MEHOLLE.....	.
. LE LONGEAU	2
. LE RUPT	2
. LA SCANCE	3
. LE RECOURT	3
. RUISSEAU DES FORGES	3
. L'ANDON	3
. LA WISEPPE	4
. LA CHIERS	4
. LA THONNE	4
. L'ORNE	5
. L'OTHAIN	5
. LA THINTE	5
. LE LOISON	6
. LA SEIGNEULE	6
. LA CREUE	7
. LE RUPT DE MAD	7
. RUISSEAU DE MADINE	7
. LA MEUSE	8
. SECTEUR 1	8
. SECTEUR 2	8
. SECTEUR 3
. SECTEUR 4	9
. SIGNIFICATION DE LA REPARTITION DES CORTEGES SUR LES RIVIERES DE MEUSE	9

CORTEGE 1: RALE DE GENETS, COURLIS CENDRE TARIER D'EUROPE, BERGERONNETTE PRINTANIERE.....	9
CORTEGE 2 : POULE D'EAU, HERON CENDRE GREBE CASTAGNEUX, GREBE HUPPE.....	10
CORTEGE 3 : MARTIN PECHEUR, HIRONDELLE DE RIVAGE PETIT GRAVELOT	10
CORTEGE 4: CINCLE PLONGEUR, CHEVALIER GUIGNETIE BERGERONNETTE DES RUISSEAUX.....	11
ANALYSE DE LA SUPERPOSITION DES CORTEGES ET DU NOMBRE D'ESPECES PAR RIVIERE	11
CONCLUSION.....	13

INTRODUCTION

Le but de ce travail est d'estimer la **qualité** des principales rivières de la Meuse. 'en utilisant la **répartition** de quatorze espèces d'oiseaux en période de nidification sur plus de vingt cours d'eau de ce **département**. Certaines de ces espèces (Martin pêcheur, Petit Gravelot, Hironde de rivage, Chevalier guignette, **Cinle** plongeur, Bergeronnette des ruisseaux) sont plus liées au lit mineur alors que d'autres fréquentent plus volontiers le lit majeur (Héron cendré, **Grèbe** huppé, **Grèbe** castagneux, Poule d'eau, Râle de genêts, Courlis cendré, Tarier d'Europe, Bergeronnette printanière). Cependant, cette classification n'est pas figée. En effet, certains oiseaux peuvent nicher dans les deux types de milieux comme par exemple la Poule d'eau ou l'**Hironde** de rivage.

La **présence** ou l'absence des **différentes** espèces **alliées à** leurs exigences vis-à-vis du biotope qu'elles fréquentent permettent de déduire l'état de chaque cours d'eau. L'estimation de la qualité de l'ensemble des rivières est ensuite affinée par l'analyse de la repartition des **cortèges** formés par la nidification sur une même zone de plusieurs espèces.

Bon nombre des autres rivières, bien que pouvant offrir des potentialités intéressantes pour la nidification de certaines espèces, n'ont qu'une qualité médiocre principalement en raison de débits bien trop inconstants et une eau parfois stagnante. Aux effets de la sécheresse viennent parfois s'ajouter ceux de la pollution. Les rivières concernées par ces problèmes sont : **L'Andom**, la **Scance**, la Creue, le Rupt de mad, la Madine, **l'Yron** (sur lequel aucun contact n'a été obtenu), l'Orne, la Seigneulle et le **Longeau**.

CONCLUSION

Le suivi de l'avifaune des cours d'eau meusiens constitue un excellent outil **d'appréciation** de l'état de ces rivières. Il permet d'obtenir une vision **à la fois** globale et particulière du réseau hydrographique, en soulignant les différences entre les divers éléments constituant ce **réseau**.

Il apparaît ainsi que les prairies de fauche meusiennes se limitent **à la Meuse** et la Wiseppe. De même, **à l'exception** de la Meuse encore préservée, de nombreuses rivières semblent s'être **dégradées** de façon importante au cours de ces dix dernières années et pourraient continuer **à évoluer** dans ce sens si rien n'est fait.